



Passage d'un véhicule particulier en véhicule de société

Par **marc**, le **09/02/2012** à **17:15**

Bonjour,

Une petite question sur cette légalité :

La direction dispose d'un véhicule à titre privé. Je reçois la facture (V.O) d'un concessionnaire, je l'ai appelé (je suis comptable) et ils me disent que c'est le véhicule qui a été basculé en véhicule de société (direction peut être), donc reprise de leur véhicule pour être ensuite refacturé sur la société et sans TVA.

Comme il y a de plus en plus d'inepties, j'ai des doutes sur la bonne démarche de l'opération.

Merci de d'avance vos réponses.

Cordialement.